

AICAB - Association des Intérêts des Commerçants et Artisans des quartiers de la Basse-Ville  
a/s Denis Guiet, Rue des Forgerons 8, 1700 Fribourg

Le mardi 15 novembre 2016

Cher-ère-s Membres,

Nous n'étions pas très nombreux pour l'Assemblée Générale du 14 novembre, mais le cœur y était quand même. Une journaliste du Freiburger Nachrichten (Mme Regula Saner) s'était déplacée pour entendre ce qui risquait d'être la dernière AG, et elle est restée avec nous pour une partie de la soirée. Sa présence nous aura permis de ventiler un peu d'émotion (beaucoup même parfois) et aussi – point constructif de l'exercice, de clarifier davantage la direction que nous souhaitons nous-mêmes donner à l'AICAB.

**Premier point : L'AICAB restera en place**, mais sous forme un peu différente, pour veiller sur les points les plus importants touchant nos activités ici en vieille-ville.

**Deuxième point : L'AICAB assumera dès 2017 un autre rythme, avec une position qui ne sera plus autant « pro-active » mais qui sera plutôt de nature « réactive », pour des situations spécifiques ou à des moments critiques où ses services seront particulièrement importants. N'oublions pas que la future fermeture du Pont de St-Jean, par exemple, nécessitera une attention particulière de notre part.** D'autres dossiers aussi, sans doute, au fil des années à venir. **Nos discussions hier soir ont souligné l'importance de pouvoir affronter la ville et les autres interlocuteurs en tant qu'entité collective, plutôt que chacun dans sa bulle.**

**Troisième point :** Comme l'AICAB sera moins active qu'avant et que ses besoins seront donc réduits, **nous avons décidé de réduire dramatiquement le prix de la cotisation, à un modeste CHF 20.-/an.** Il nous faudra SVP votre no. IBAN et coordonnées bancaires y relatives pour nous permettre de rembourser ceux qui ont déjà réglé la cotisation 2016. Si vous souhaitez qu'un montant de CHF 20.- (du remboursement de CHF 80.- qui vous est dû) soit versé pour payer votre cotisation 2017, dites-le-nous SVP.

**Nous espérons que la réduction de cotisation permettra aux commerces de plus petites dimensions de rester actifs avec nous. Le but reste le même : Nous permettre de parler d'une voix plus forte et solidaire lorsque des dossiers importants sont en discussion avec la ville ou le canton. C'est moins facile de mettre de côté un dossier chaud qui est appuyé par 30-40 membres, pour un élu...**

Avec mes salutations les meilleures, et en vous souhaitant un beau temps des Fêtes.

Denis Guiet, Secrétaire AICAB, pour le comité.

## AICAB – AG DU 14 NOVEMBRE 2016

### PROCÈS-VERBAL

L'Assemblée générale (concernant les activités 2015) a débuté à 19h40, et nous avons tous pris connaissance de l'Ordre du jour, tel qu'il avait été communiqué aux membres et listé ci-dessous :

#### ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue et rapport du président ;
2. Liste des membres absents/excusés ;
3. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2015 ;
4. Présentation des comptes et rapport du caissier ;
5. Rapport des vérificateurs des comptes ;
6. Approbation des comptes ;
7. Discussion ouverte sur la situation actuelle dans nos vieux quartiers ;
8. Démissions et élections, changements au comité ;
9. Divers ;
10. Clôture et remerciements.

1. Le Président, Christophe Taille, a salué les membres présents et exprimé sa surprise qu'un nombre aussi petit ait réussi à se déplacer pour notre assemblée annuelle, particulièrement importante en ces temps difficiles en vieille-ville. En guise de rapport du Président, lui et le comité ont discuté en détail avec la journaliste du Freiburger Nachrichten, Mme Regula Saner, qui s'était déplacée pour suivre notre AG.

2. Le secrétaire, Denis Guiet, a ensuite lu la liste des personnes excusées, selon les informations qui nous avaient été transmises par courriel ou par téléphone. Ces personnes excusés (y compris celles qui ont cessé leur activité en basse-ville ou qui souhaitaient se désinscrire) :

M. Pascal Aebischer

M. Marc Baeriswyl

M. Francis Benett

Mme Céline Gauch

Mme Alexandra Hermann

M. John Lehmann

Mme Brigitte Mouthon

M. Dominique Papaux

M. Alain Retschzinski

M. Tony Robert

M. Jean-Bernard Schmidt

Mme Monique Roschy s'était excusée mais nous a fait le grand plaisir de venir quand même après son cours du lundi soir. Thank you Monique.

3. Ensuite, le procès verbal de l'Assemblée générale du mois d'avril 2015 a été approuvé à l'unanimité par les membres présents.

4. Les comptes 2015 ont été présentés par la trésorière Eva Heimgärtner, et nous avons brièvement discuté de ses divers points, des cotisations dûes, des dépenses à venir, etc. Nous avons aussi parlé du sous-compte bancaire (lié au compte AICAB principal) qui avait été mis en place dans l'urgence par notre Président Christophe Taille au moment où le Carnaval des Bolzes risquait d'être éliminé complètement du calendrier fribourgeois. Le groupe lancé par M. Taille avait réussi son opération de sauvetage, mais à ce jour, un montant reste sur ce sous-compte « Carnaval des Bolzes » et devra être correctement transféré sur un compte indépendant. Nicolas Bertschy et Denis Guiet ont aussi soutenu que ce compte devrait être détaché du compte AICAB officiel, avant le prochain carnaval 2017; en cas d'un éventuel pépin financier avec le Carnaval des Bolzes, nul ne voudrait que des difficultés soient reportées sur les finances de l'association des commerçants AICAB. Tout le monde était d'accord et les démarches seront prises à la banque pour scinder les deux comptes.

5. Les vérificateurs des comptes, Mme Joëlle Sciboz et M. Nicolas Bertschy, ont fait un rapport positif des finances et exprimé que les comptes étaient en ordre.

6. Les comptes ont été approuvés par l'assemblée.

7. Nous avons ensuite continué la discussion pendant un moment, concernant un changement de rythme proposé pour l'AICAB, où l'association prendrait un rôle moins « pro-actif » dans de multiples dossiers, mais deviendrait surtout « réactive » lorsque des dossiers bien spécifiques mériteraient son attention. Il en reviendrait aussi AUX MEMBRES de communiquer au comité de l'AICAB tout point potentiellement d'intérêt, pour considération et réaction, soit par écrit ou en séance, avec les autorités concernés.

8. Il n'y a eu aucune démission ni remplacement de personnel du côté du comité, car selon la nouvelle formule décrite ci-dessus (voir point 7), la charge administrative sera moins lourde pour le comité. Comme le nombre de membres à l'Assemblée était trop modeste, il n'aurait non plus pas été judicieux de tenter d'élire un nouveau comité.

9. Nous avons décidé d'une forte baisse du prix de la cotisation annuelle, pour encourager même les petites entreprises à participer dans l'AICAB, et pour compenser la réduction d'actions à entreprendre par le comité. La réduction et le changement de structure ont été votés à l'unanimité par les membres qui étaient présents. Nous avons discuté durant de longues minutes sur l'importance de ne pas nous épuiser à des activités qui ne mènent à rien, ou face à une politique municipale qui souhaiterait carrément exclure tout trafic automobile en vieille-ville, chose tout simplement impossible pour les familles, les clients ou les touristes d'un certain âge. L'opinion générale parmi les membres présents à l'Assemblée était que pour l'instant, une politique rouleau-compresseur est en marche, et que l'AICAB n'a que peu d'influence pour changer les choses. Le jour où le dialogue deviendra chose possible, il sera toujours temps de relancer l'AICAB en position plus « pro-active ».

10. L'Assemblée s'est conclue à 21h50.

FIN DU PROCÈS VERBAL. Merci de votre lecture et participation. DG.